



Procès-verbal de la 227^e assemblée générale tenue le 24 avril 2024 à 18h au local 2-52-101

Présences : **40 présences**

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 226^e assemblée générale tenue le 13 février 2024	2
5. Information	3
5.1 CRT	3
5.2 Mobilisation	4
6. Présentation de rapports	4
6.1 Rapport d'activité de l'exécutif (2023-2024)	4
6.2 Rapport du VP aux relations de travail et du CRT (2023-2024)	5
6.3 Rapport du VP aux relations pédagogiques et de la CÉ (2023-2024)	5
6.4 Rapport financier d'étape.....	5
7. Élections	6
7.1 Nomination d'un.e présidente ou président d'élection, d'un.e secrétaire d'élection et de 2 scrutatrices ou scrutateurs	6
7.2 Élections au bureau exécutif.....	6
7.3 Élections aux comités institutionnels	7
7.3.1 Résolutions départementales à entériner	7
7.3.2 Autres postes à combler	8
7.3 Élections aux comités institutionnels	11
8. Finances au SPECS.....	13
8.1 Signature des effets bancaires (3 ^e signature).....	13
9. Présentation d'une recommandation d'augmentation du FRS	13
10. Comité de perfectionnement	14
11. Divers.....	15
12. Levée de l'assemblée.	15

1. Nomination à la présidence de l'assemblée

Mathieu Poulin-Lamarre ouvre l'assemblée et propose la présidence.

Résolution 227.1

« Il est proposé de nommer Catherine Ladouceur à la présidence d'assemblée. »

Mathieu Poulin-Lamarre propose et Diane Lafrance appuie.

Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres

Résolution 227.2

« Il est proposé d'accepter les nouveaux et nouvelles membres suivant-es :

- *Andreas Tosser (Technologie du génie civil)*
- *Simon Bergeron (Musique)*
- *Mallorie Brisson (Psychologie)*
- *Élodie Châteauvert (CFC)*
- *Jean-François Cloutier (Techniques policières)*
- *Charlie Carroll-Beauchamp (Arts visuels)*
- *Nathalie Fournier (Soins infirmiers – retour d'une membre retraitée).* »

Michèle Le Risbé propose et Jean-Christophe Dominique appuie.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 227.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Jolyane Arsenault propose et Philippe Langlois appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 226^e assemblée générale tenue le 13 février 2024

« Que les membres du SPECS adoptent le PV de l'AG du 13 février 2024 tel que proposé. »

Jean Fradette propose et Annissa Laplante appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Suites :

6 - FRS - Argent de l'encan silencieux

Mathieu Poulin-Lamarre rappelle la décision d'AG de redonner l'argent amassé à des organismes. La Chaudronnée, l'Association des locataires de l'Estrie et Partage St-François ont chacun reçu le tiers de la somme amassée.

8 - Mode des AG

Mathieu Poulin-Lamarre rappelle la résolution votée pour tenir une discussion sur le mode des AG et des votes. Un CIDS a eu lieu afin d'en discuter avec des membres des divers départements. Deux éléments sont soulignés par Mathieu :

- La plage horaire commune implantée l'automne prochain pourrait faciliter les choses ;
- Des vérifications ont été faites dans nos statuts et règlements par rapport au mode de votation. Il serait possible de voter par référendum sur les décisions syndicales, sauf pour les votes d'entrée en grève pour lesquels il faut participer à l'AG d'information sur la grève. La réflexion se poursuit donc sur cet enjeu.

5. Information

5.1 CRT

Jean-Luc Filion rappelle son rôle au CRT. Il mentionne quelques dossiers importants des dernières semaines.

D'abord, le projet de répartition des tâches a été discuté et négocié en CRT. Le nombre d'ETC global augmente malgré la baisse des demandes d'admission. Cela s'explique par la baisse de demandes d'admission d'étudiant.es internationaux. Les sélections ont été resserrées en amont. De plus en plus de parcours atypiques sont aussi visibles, ce qui concentre certaines heures de cours dans certaines sessions.

De plus, un formulaire unique a été mis en place par la direction pour soumettre tous les projets, EESH ou pas. Le formulaire doit être déposé autour du 16 février. La direction présente ensuite ses décisions, prises en Régie des études, en CRT. Le fichier Excel de la direction et le processus doivent être peaufinés afin que le tout soit plus transparent. Les membres du CRT ont insisté sur les communications qui auront lieu après l'envoi des tâches afin de justifier aux membres l'acceptation ou le refus de leur projet.

En outre, la plage horaire commune sera mise en place l'automne prochain pour un projet-pilote de deux ans. La plage sera le jeudi après-midi. Les membres du CRT demanderont qu'un mécanisme de veille soit mis en place afin d'en mesurer les impacts, entre autres sur les cours du soir.

Enfin, les membres du CRT ont mis la pression sur la direction afin de retarder l'envoi des tâches puisque les nouvelles ressources qui doivent être injectées en lien avec la nouvelle convention collective tardaient à arriver. Le Cégep de Sherbrooke dépose tôt ses projets de tâche par rapport à d'autres cégeps, ce qui crée certains problèmes en lien avec des ressources à recevoir. De nouvelles ressources vont arriver en Soins infirmiers et en Éducation physique, entre autres. Les coordinations de stage et le cycle de vie des programmes recevront aussi des sommes.

Certaines questions sont posées et des commentaires sont émis. On suggère de vérifier aussi les cours de fin de journée (5h30 et 6h30). On suggère aussi de voir si la FG est repoussée en fin de parcours, ce qui pourrait être néfaste pour certaines personnes étudiantes.

5.2 Mobilisation

Michèle Le Risbé donne quelques informations sur l'état actuel de l'écriture de la nouvelle convention en vue de la signature. La partie patronale ne semble pas travailler au même rythme que la partie syndicale. On attend la signature depuis deux mois. Mercredi dernier, une action de mobilisation a été effectuée à l'accueil des coordinations à la réunion de secteur. Les membres de l'exécutif réfléchissent à d'autres actions à venir. On attend les augmentations de salaire et la rétroaction, puisque la convention doit être signée d'abord et, ensuite, le gouvernement a 120 jours pour verser les sommes.

La répartition des nouvelles ressources a été envoyée aux cégeps. Les directions de certains cégeps tiennent compte de ces ressources dans le projet de tâche de l'automne. On déplore que les coordinations devront dans certains cas refaire leur travail d'attribution des tâches pour l'automne.

Québec solidaire a déposé une motion pour que le gouvernement accélère le travail d'écriture de la convention, ce qui a été adopté à l'unanimité, afin que les salarié.es de la fonction publique reçoivent leur argent.

Michèle rappelle que l'activité organisée par le Comité femmes du SPECS aura lieu mardi prochain, le 30 avril, au Boquébère, à 17h. Il s'agit d'une conférence de Florence-Agathe Dubé-Moreau. Le coût d'entrée est de 3 \$. Les trente premières personnes à se présenter auront l'épinglette gratuite pour entrer. Il est aussi possible de venir chercher son épinglette au bureau du SPECS avant l'événement. Catherine Ladouceur mentionne que la conférencière semble vraiment dynamique et intéressante par rapport à la place des femmes dans le monde du sport.

Le 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et travailleurs, il y aura une manifestation en après-midi.

Le 8 mai, de 17h à 19h, à la Zone orange, se tiendra une discussion du regroupement *Debout pour l'école* (la suite) afin d'identifier des priorités en éducation.

6. Présentation de rapports

6.1 Rapport d'activité de l'exécutif (2023-2024)

Les rapports complets ont été envoyés dans un QLP spécial. Les membres y ont accès s'ils le souhaitent.

Mathieu Poulin-Lamarre présente le rapport de l'exécutif pour l'année qui se termine. L'année a permis aux membres du SPECS de se voir beaucoup étant donné la mobilisation liée à la négociation. Les jeudis midi ont donné lieu à des activités de mobilisation devant la cafétéria, entre autres. Cela a permis de constater une mobilisation importante chez nos membres. Le mandat de grève a été voté à très grande majorité. Les lignes de piquetage ont été bien garnies et dynamiques. L'exécutif espère que les membres gardent de bons souvenirs de ces journées de grève et des activités ayant eu lieu. Notre mobilisation a été reconnue au sein de la CSN et dans d'autres cégeps. La crèche de la CAQtivité a aussi fait son chemin. Elle sera maintenant exposée à la CSN à Montréal. Mathieu rappelle que la force d'un syndicat dépend du nombre de ses membres qui s'impliquent. Le syndicalisme exercé par le SPECS met de l'avant le dialogue avec la direction et des actions de mobilisation bien réfléchies, ce qui rend son influence importante. Le président salue le travail de son exécutif et remercie les membres qui se sont impliqués et ont été présents. L'année a été bien remplie, les membres de l'exécutif sont satisfaits.

6.2 Rapport du VP aux relations de travail et du CRT (2023-2024)

Jean-Luc Filion présente le rapport du CRT. Il mentionne qu'il quitte l'exécutif après 3 ans de mandats. Il mentionne la complexité des dossiers à suivre en CRT. C'est un apprentissage continu afin de bien comprendre les enjeux. Certaines erreurs dans l'attribution des ressources dans le projet de tâche ont été perçues cet hiver. Il a fallu convaincre la direction de prévoir une nouvelle rencontre du CRT pour revoir le projet. La transparence dans les processus de la direction a besoin d'être améliorée. Les ordres du jour du CRT, entre autres, pourraient être envoyés par courriel. La partie syndicale continue à négocier et à conclure des ententes locales et, par la suite, veille à les faire respecter. Le travail autour des griefs est aussi une partie importante de la tâche du VP relations de travail. C'est un travail invisible mais important. Il faut enquêter, négocier et faire cheminer ces griefs. Jean-Luc rappelle la présence de l'équipe du CRT : Alain Poulin, Jean Fradette, Karmen Bédard, Laurie Barnabé-Francoeur, Steve McKay, Josée Morais et Evelyne Letendre.

6.3 Rapport du VP aux relations pédagogiques et de la CÉ (2023-2024)

Steve McKay présente le rapport de la CÉ. Il mentionne que son rapport est plutôt celui du VP relations pédagogiques dont le travail est plus large que la participation à la CÉ. Il identifie 6 thèmes importants à l'heure actuelle :

- L'IA : on déplore qu'une grande partie du travail de ce sous-comité de la CÉ a été effectué par des personnes enseignantes de la CÉ pour rédiger le document qui sera présenté par la direction. Il y a urgence d'agir dans ce dossier ;
- L'EAD : les craintes étaient grandes par rapport aux intentions des patrons à l'amorce de la négociation. Les gains sont intéressants dans la nouvelle convention. Ici, la direction ne semble pas avoir de volonté de mettre l'EAD de l'avant sauf au CFC. Le SPECS demande que chaque projet soit justifié et présenté en CRT ;
- Valérie Lefebvre quitte le cégep pour devenir DÉ à Granby. Il faut voir quelle sera la vision de la nouvelle personne en place au CFC;
- Internationalisation : le défi d'accueillir les étudiant.es internationaux est grand et plusieurs ratés ont été connus, ce qui affecte les étudiant.es et les enseignant.es. La sélection sera resserrée, on espère que cela permettra de réduire l'ampleur des problématiques vécues ;
- PIEA : la nouvelle PIEA est disponible, les membres peuvent la lire ;
- Des travaux sur la PIGEP sont à venir.

6.4 Rapport financier d'étape

Josée Morais présente le rapport financier d'étape. Elle rappelle la présentation des prévisions en octobre. Le rapport actuel présente l'état actuel des finances. Le comité de surveillance a été rencontré la semaine dernière et aucun enjeu majeur n'a été perçu.

Elle fait ressortir l'état des cotisations. Les cotisations d'avril, mai et juin sont à venir. Les coupures de grève ont aussi fait baisser le chiffre par rapport à ce qui était prévu. Elle mentionne la partie des cotisations qui est envoyée aux centrales syndicales.

Elle mentionne les frais de représentation de l'exécutif liés aux instances syndicales. En période de négociation, les instances sont fréquentes et les prévisions ont été plutôt justes.

Elle mentionne la mobilisation qui, évidemment, a entraîné plusieurs dépenses cette année. Des transferts seront faits et des remboursements sont à venir de la part de la CSN.

Elle mentionne les frais de comités, les dons de solidarité et les frais d'assemblées générales qui sont pour le moment en deçà des prévisions.

Le total négatif présenté sera comblé par les remboursements de la CSN, les cotisations des prochains mois et les cotisations liées aux augmentations salariales.

7. Élections

7.1 Nomination d'un.e présidente ou président d'élection, d'un.e secrétaire d'élection et de 2 scrutatrices ou scrutateurs

Résolution 227.4

« Catherine Ladouceur est proposée comme présidente d'élection et Jean-Luc Filion comme secrétaire d'élections, et Jean Fradette, Sylvain Charbonneau et Josée Lange comme scrutateurs et scrutatrices »

Diane Lafrance propose et Noémie Darveau appuie.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Élections au bureau exécutif

Des candidatures en bonne et due forme ont été reçues pour 6 des 7 postes.

- Présidence - Mathieu Poulin-Lamarre
- Secrétariat - Evelyne Letendre
- Trésorerie - Josée Morais
- Vice-présidence aux relations de travail - Steve McKay
- Vice-présidence aux affaires pédagogiques - Michèle Le Risbé
- Vice-présidence à l'information et à la mobilisation - Étienne Marouseau
- Conseiller – Aucune candidature reçue

Un vote secret a lieu. Les 6 personnes sont élues à l'unanimité.

Le poste demeuré vacant est mis en élection dans l'ordre définit par l'article 5.01 des statuts et règlements :

Nom du poste vacant : conseiller.ère

Ouverture de la période de mise en nomination.

Mathieu Simard propose Gabriel Auclair. Il accepte.

Mylène Filion se propose.

Tarik Rahem propose Josée Lange. Elle refuse.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Un vote secret a lieu. Mylène Filion est élue.

Proposition de destruction des bulletins de vote :

Résolution 227.5

« Que le SPECS-CSN procède à la destruction des bulletins de vote sept jours suivant la fin du vote, soit le mercredi 1^{er} mai 2024. »

Julie Roy propose et Martin Fontaine appuie.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Élections aux comités institutionnels

On rappelle aux membres que les comités en élection cette année sont ceux qui sont en élections aux années paires (sauf exception de postes vacants à combler ou de remplacements).

7.3.1 Résolutions départementales à entériner

I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture : cinq mandats de deux ans

1. Danse : le département refuse de présenter une candidature pour ce comité étant donné la lourdeur de la tâche et le peu d'allocations reçues.
2. Langues modernes : aucune résolution reçue.
3. Musique : aucune résolution reçue.

I-14 : Comité éthique de l'utilisation des animaux : deux mandats de deux ans

1. Techniques de bioécologie :

L'AG entérine la résolution suivante :

« Lors de la réunion départementale du 15 avril 2024, le mandat de Daniel Ouellette comme représentant enseignant du département des techniques de bioécologie au sein du Comité éthique de l'utilisation des animaux a été renouvelé à l'unanimité. »

Proposée Josée Lange
Appuyée Joanie Roberge
Adoptée à l'unanimité

2. Gestion et technologies d'entreprise agricole : aucune résolution reçue.

I-15 : Comité biosécurité : deux mandats de deux ans

1. Biologie :

L'AG entérine la résolution suivante :

« En assemblée départementale le 19 mars 2024, les membres du Département de biologie ont réélu Jean-Christophe Dominique pour le poste au Comité biosécurité. »

Proposée par Mathieu Poulin-Lamarre
Appuyée par Sylvain Charbonneau
Adoptée à l'unanimité

2. Techniques de santé animale : aucune résolution reçue.

7.3.2 Autres postes à combler

I-01 CRT (Comité des relations du travail) : deux mandats de deux ans

Ouverture de la période de mise en nomination.

Jean-Luc Filion est proposé par Annissa Laplante. Il accepte.

Jean Fradette est proposé par Evelyne Letendre. Il accepte.

Gabriel Auclair est proposé par Tarik Rahem. Il accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Le vote a lieu. Jean-Luc Filion et Jean Fradette sont élus.

I-02 CÉ (Commission des études) : cinq mandats de deux ans.

1. Famille des Techniques physiques :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Alexandre Brizard a envoyé une procuration en bonne et due forme pour ce poste.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Alexandre Brizard est élu par acclamation.

2. Famille des Techniques de l'administration

Ouverture de la période de mise en nomination.

Marie-Ève Lévesque est proposée par Michèle Le Risbé. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Marie-Ève Lévesque est élue par acclamation.

3. Famille des Sciences de la nature

Ouverture de la période de mise en nomination.

Jean-Christophe Dominique est proposé par Michèle Le Risbé. Il accepte.

Gabriel Auclair est proposé par Noémie Darveau. Il refuse.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Christophe Dominique est élu par acclamation.

4. Formation générale

Ouverture de la période de mise en nomination.

Annissa Laplante est proposée par Jean-Luc Filion. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Annissa Laplante est élue par acclamation.

5. Base individuelle, pour le personnel enseignant
Ouverture de la période de mise en nomination.
Gabriel Auclair est proposé par Jean-Christophe Dominique. Il accepte.
Aucune autre candidature reçue.
Fermeture de la période de mise en nomination.
Gabriel Auclair est élu par acclamation.

I-03 : CA (représentant.es au Conseil d'administration) : un mandat de 3 ans

La dernière élection à ce poste, pour le remplacement de Chantal Gauvreau, avait permis d'élire Julie Dionne. Le PV de cette AG indique que son mandat est un remplacement jusqu'en juin 2024. Or, après vérifications, il s'avère que les règles des élections sur le CA stipulent que les mandats doivent obligatoirement être de 3 ans. Julie Dionne poursuivra donc son mandat jusqu'en juin 2026 (pour deux années supplémentaires puisqu'elle a fait une année).

I-04 : Comité consultatif sur la réussite éducative et la persévérance scolaire : quatre mandats d'un an jusqu'en juin 2025 (un membre du personnel enseignant par secteur)

Ce comité est un nouveau comité qui remplace le Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS). Des questions sont posées au sujet de la création de ce comité. Des membres de la CÉ sont étonné.es et se demandent pourquoi personne n'a été avisé de la création de ce nouveau/ancien comité.

1. Secteur A
Ouverture de la période de mise en nomination.
Ernest-Marie Mbonda est proposé par Michèle Le Risbé. Il accepte.
Aucune autre candidature reçue.
Fermeture de la période de mise en nomination.
Ernest-Marie Mbonda est élu par acclamation.
2. Secteur B
Ouverture de la période de mise en nomination.
Marie-Ève Dubois se propose.
Aucune autre candidature reçue.
Fermeture de la période de mise en nomination.
Marie-Ève Dubois est élue par acclamation.
3. Secteur C
Ouverture de la période de mise en nomination.
Martin Fontaine est proposé par Michèle Le Risbé. Il accepte.
Aucune autre candidature reçue.
Fermeture de la période de mise en nomination.
Martin Fontaine est élu par acclamation.

4. Secteur D

Ouverture de la période de mise en nomination.

Marie-Claude Brosseau est proposée par Michèle Le Risbé. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Marie-Claude Brosseau est élue par acclamation.

I-05 : Comité perfectionnement : un mandat de deux ans

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

I-08 : Comité consultatif de la recherche : un mandat de deux ans

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

I-09 CÉR (Comité éthique de la recherche avec les êtres humains) Deux mandats de trois ans avec élection aux années 2021+3n, où n est un entier positif ou nul (N = 1, donc élection en 2024 – prochaine fois N égalera 2)

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Vincent-Pierre Martineau.

Tarik Rahem se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Vincent-Pierre Martineau et Tarik Rahem sont élus par acclamation.

I-10 : Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec : un mandat de deux ans

Ouverture de la période de mise en nomination.

Patrice Parayre a fait parvenir une procuration en bonne et due forme pour se présenter sur ce poste.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Patrice Parayre est élu par acclamation.

I-11 : Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique :

Un mandat de deux ans

Un mandat d'un an avec élections aux années impaires (fin en juin 2025)

Ouverture de la période de mise en nomination.

Étienne Marouseau se propose pour le mandat d'un an qui se termine en juin 2025.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Étienne Marouseau est élu par acclamation.

I-12 : Comité des sujets sensibles : un mandat de deux ans

La direction souhaite suspendre les travaux de ce comité l'an prochain pour possiblement le transformer en autre chose.

I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture : cinq mandats de deux ans (suite – mandat sans résolution départementale à entériner)

4. Formation générale

Ouverture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois est proposé par Annissa Laplante. Il accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois est élu par acclamation.

5. 1 représentant du secteur technique autre qu'artistique

Personne ne se présente.

7. 1 représentant du secteur préuniversitaire autre qu'artistique (élections aux années impaires)

Poste vacant (remplacement – mandat d'un an)

Personne ne se présente.

I-17 : Comité d'accès à l'égalité en emploi

La direction souhaite suspendre les travaux de ce comité l'an prochain pour possiblement le transformer en autre chose. Il n'y avait pas d'élection prévue cette année sur ce comité, mais l'exécutif juge pertinent d'en informer les membres.

7.3 Élections aux comités institutionnels

Syndical-03 : Comité de discipline : quatre mandats d'un an

Ouverture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois se propose.

Catherine Ladouceur se propose.

Diane Lafrance se propose.

Jolyane Arsenault est proposée par Catherine Ladouceur. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois, Catherine Ladouceur, Diane Lafrance et Jolyane Arsenault sont élu.es par acclamation.

**Comités ouverts à la participation de toutes et tous sans limite quant au nombre de personnes.
Mandats d'un an, renouvelables annuellement.**

On invite les membres du SPECS à se proposer, à s'impliquer dans les divers comités. Evelyne Letendre, secrétaire du SPECS, mentionne qu'il faudrait mettre la liste à jour. Elle invite donc les membres à vérifier si leur nom apparaît dans les comités auxquels ils et elles participent. Elle invite les membres à lui écrire pour mentionner des erreurs dans la liste ou pour ajouter leur nom dans un comité.

Syndical-04 : Comité précarité

Membre actuellement sur ce comité : Lucas Deschênes

Syndical-05 : Comité environnement

Membres actuellement sur ce comité :

- Clémence Trudel
- Fabien Burnotte
- Mathieu Poulin-Lamarre
- Valérie Boisvert

Syndical-06 : Comité femmes

Membres actuellement sur ce comité :

- Catherine Ladouceur
- Annissa Laplante
- Les femmes de l'exécutif du SPECS

Syndical-07 : Comité PÉR (Programme d'étudiants réfugiés)

Membres actuellement sur ce comité :

- Maria Chelkowska
- Jean Fradette

Syndical-08 : Comité LGBTI et alliés

Aucun membre actuellement sur ce comité

Syndical-09 : Comité école et société

Membres actuellement sur ce comité :

- Louis Desmeules
- Jean Fradette

Syndical-10 : Comité de mobilisation

Membres actuellement sur ce comité :

- Catherine Ladouceur
- Geneviève Charest
- Noémie Darveau

Syndical-11 : Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation

Membres actuellement sur ce comité :

- Michèle LeRisé
- Mikhael Kowalak

8. Finances au SPECS

8.1 Signature des effets bancaires (3^e signature)

Catherine Ladouceur explique que le jeu de chaises à l'exécutif implique de voter à nouveau pour la personne qui sera troisième signataire des chèques du SPECS.

Recommandation 1

Résolution 227.6

« Il est proposé de désigner Steve McKay troisième personne signataire des chèques et tout autre effet de commerce du SPECS-CSN à compter de juillet 2023, la personne présidente et la personne trésorière étant déjà désignées signataires en vertu des statuts et règlements du SPECS-CSN (5.11 d). »

Diane Lafrance propose et Jean-Christophe Dominique appuie.

Adoptée à l'unanimité.

9. Présentation d'une recommandation d'augmentation du FRS

Josée Morais rappelle les discussions tenues lors de la dernière AG ainsi que lors du CIDS pendant lequel les membres ont abordé la question du FRS et de la manière de le renflouer en vue de la prochaine négociation. Elle rappelle la manière de gérer le fonds en cas de grève. Elle rappelle les montants versés aux membres ainsi que les dépenses de mobilisation.

Il reste 41 726 \$ dans le FRS actuellement.

Josée rappelle le budget spécial de la CSN qui a permis de payer 66 099 \$ servant à l'organisation de la grève. Elle rappelle que la cotisation actuelle au syndicat est de 1,65 %, dont 0,05 % va au fonds de résistance. Présentement, la moyenne mensuelle de cotisations versées au FRS est de 1740 \$, un prélèvement moyen de 1,58 \$ par paie individuelle.

L'objectif est de remettre notre fonds en état en vue de la négociation de 2028. Les cotisations actuelles permettraient de porter le fonds à 252 992,80 \$ en 2028. Cela est beaucoup moins que ce que nous avons cette année pour la grève. Il faut retrancher 110 000 \$ à ce montant pour conserver un 100 000 \$ en tout temps dans le fonds et garder 10 000 \$ pour la mobilisation.

Josée présente différents scénarios possibles d'augmentation :

- Doubler la cotisation : le prélèvement moyen serait alors de 3,24 \$ par paie individuelle. Cela permettrait d'amasser environ 347 786 \$ en 2028, ce qui laisserait 237 786 \$ pour les indemnités de grève.
- Tripler la cotisation : le prélèvement moyen serait alors de 4,86 \$ par paie individuelle. Cela permettrait d'amasser environ 442 580 \$, ce qui laisserait 332 580 \$ pour les indemnités de grève.

- Quadrupler la cotisation : le prélèvement moyen serait alors de 6,48 \$ par paie individuelle. Cela permettrait d'amasser environ 537 374 \$, ce qui laisserait environ 427 374 \$ pour les indemnités de grève. Cela serait similaire à ce que nous avons cette année pour faire la grève.

Ces scénarios seront présentés dans un QLP et on votera lors de l'AG du 28 mai prochain en soirée.

Quelques questions sont posées par les membres et quelques commentaires sont émis. L'idée de mettre un maximum d'argent accumulé (un plafond) à partir duquel on cesserait d'accumuler semble plaire à plusieurs. On suggère l'ajout d'une colonne dans le tableau pour les montants à conserver obligatoirement dans le fonds. On suggère de comparer aux autres syndiqués du réseau de l'éducation pour voir comment on se situe. Plusieurs avis favorables à l'augmentation triple ou quadruple sont émis. Il semble important d'investir par solidarité pour nos collègues qui en auront peut-être besoin dans les prochaines années. On souligne que les prochaines négociations ne seront pas nécessairement plus faciles.

Josée Morais précise que la cotisation liée au FRS pourrait être rediscutée à la fin de chaque négociation dans le but de prévoir le renflouement du fonds en vue de la prochaine négociation. L'utilisation du FRS (indemnité par jour, modalité d'obtention des indemnités) pourrait quant à elle être discutée avant chaque négociation en tenant compte du contexte du moment.

On encourage les membres à convaincre leurs collègues de se présenter à la prochaine AG s'ils et elles souhaitent voter sur la question.

10. Comité de perfectionnement

Catherine Ladouceur rappelle que ce comité gère le budget qui est disponible pour rembourser des formations. Elle mentionne que le comité s'est rencontré et que l'idée de discuter du fait de rembourser des formations pour le développement de carrière avait été lancée l'an dernier. Catherine explique les objectifs du perfectionnement et les règles d'admissibilité actuelles.

L'an dernier, une proposition avait été lancée par rapport au fait que des formations visant le développement de carrière autre que l'enseignement pourraient être soutenues.

Catherine Ladouceur est allée valider dans la convention collective et il semble que le comité n'a pas le droit de faire cela et d'ouvrir à des formations qui touchent autre chose que l'enseignement. Elle propose donc la recommandation suivante :

Recommandation 2

Résolution 227.4

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS-CSN accepte que le perfectionnement enseignant permette les activités de formation dans une autre discipline d'enseignement que la discipline d'origine de la personne enseignante dans un objectif de développement de carrière en enseignement à l'intérieur de l'institution. »

La formation doit permettre de ne pas perdre son lien d'emploi, de conserver son appartenance à l'institution, de répondre à une pénurie de personnel, entre autres. On ne peut pas garantir l'aboutissement de la formation. Il y a une limite financière en lien avec le budget de perfectionnement, évidemment.

Martin Fontaine propose et Philippe Langlois appuie.
Adoptée à l'unanimité.

11. Divers

Aucun point.

12. Levée de l'assemblée.

Résolution 226.8

« *L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 20h45.* »

Jean-Christophe Dominique propose et Joannie Roberge appuie.

Adoptée à l'unanimité

Catherine Ladouceur, présidence d'assemblée

Mathieu Poulin-Lamarre, président

Evelyne Letendre, secrétaire